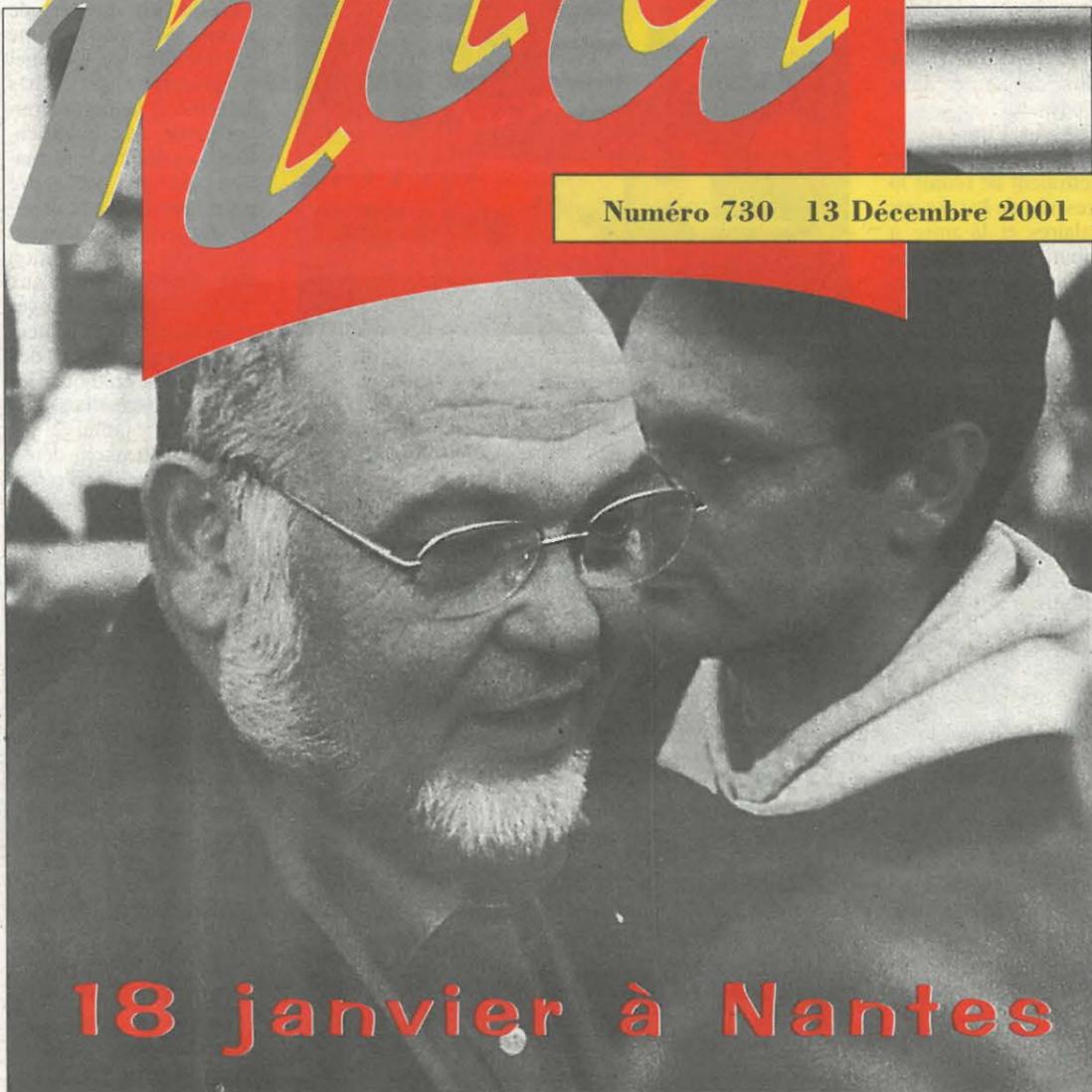


nla

LES NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bimensuel édité par la
Fédération de Loire-Atlantique
du Parti Communiste Français

Numéro 730 13 Décembre 2001 prix 2.50 francs



**1^{er} Rendez-vous
National, avec
les Citoyens,
de
ROBERT HUE**
candidat du Parti
Communiste Français
à l'élection présidentielle
Palais des Congrès

18 janvier à Nantes

**Vite
lu**

Ce dernier numéro de l'année 2001 inaugure la série de dossier «NLA Plus» en pages centrales et traite de l'actualité dans notre département.

L'équipe des Nouvelles souhaite à toutes et à tous de Bonnes Fêtes de Fin d'Année avant de vous retrouver dès les premiers jours de janvier 2002.

La France, c'est vous !

● Avec le mot d'ordre, «La France, c'est vous» le candidat choisi par les adhérent(e)s du Parti Communiste, Robert HUE, a l'ambition de conduire une campagne en phase avec les attentes, les aspirations des femmes et des hommes qui y vivent, y travaillent, y étudient et trop souvent, souffrent en raison du poids toujours important des inégalités.

Une telle conception suppose une démarche, une pratique qui permet de tisser, retisser des liens avec les électrices et les électeurs, avec celles et ceux qui avaient décidé de s'abstenir lors des derniers scrutins et qui ont aujourd'hui l'envie et le pouvoir de se faire entendre.

A Angers, avec Robert HUE et Marie-George BUFFET, venus écouter ce que les Communistes attendent de leur candidat et décider ensemble de la conception et du contenu de la campagne, nous avons créé un lien adhérent(e) – candidat qui doit devenir un lien électrices(teurs) – candidat.

Avec le Projet communiste, les axes de la campagne, nous pouvons engager largement le débat pour faire connaître ces propositions avec le souci d'écouter les attentes pour l'après élection mais aussi pour aujourd'hui.

Il ne peut pas y avoir de pose électorale. D'autant que nous savons que pour battre la droite et le MEDEF, beaucoup d'électrices et électeurs de gauche pour se mobiliser, ne se satisferaient pas du bilan et de promesses.

Les cinq mois qui nous séparent du scrutin doivent être utilisés pour des actes et décisions ancrés à gauche, répondant au mécontentement et aux inquiétudes qui s'expriment.

Les Communistes, les députés et sénateurs ont multiplié depuis 1997, les propositions et projets de loi, même si les conditions du rapport des forces n'ont pas permis de les faire adopter à l'Assemblée nationale.

Nous continuons d'agir pour obtenir des décisions favorables aux salariés, aux chômeurs, à la jeunesse, aux retraités... telles avec nos propositions pour un départ en retraite après 40 annuités, la Loi de Modernisation sociale pour interdire les plans de licenciements, la Loi Autonomie Jeunesse, un autre financement de la protection sociale, un nouveau développement de Services publics.

C'est en allant à la rencontre de ces femmes, de ces hommes pour les écouter, pour les associer au contenu de notre campagne, que nous nous donnerons les moyens d'obtenir les avancées, condition indispensable pour battre la droite dans cinq mois.

Une démarche, une conception de campagne qui impose de débattre de la nécessaire remontée de l'influence communiste dans le pays. La récente expérience montre que cette question n'est pas posée qu'aux adhérent(e)s du PCF ou à leurs députés, mais bien à toutes celles et ceux qui ont une autre idée, d'autres attentes à gauche.

Jean-René TEILLANT

nla

Sécu

L'ACTUALITÉ POLITIQUE... L'ACTUALITÉ

«L'Assemblée nationale vient d'adopter, en dernière lecture, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2002. Le groupe communiste s'est abstenu. Les députés communistes ont souligné qu'un vote favorable n'aurait pu être envisagé sans un engagement clair du Gouvernement à rompre avec les dogmes de la «maîtrise comptable» et du freinage des dépenses qui, sous contrainte du pacte de stabilité, étouffent l'hôpital et dégradent notre système de santé. Ils ont pris en considération dans leur

décision, les moyens supplémentaires (3,9 milliards) obtenus pour l'hôpital public grâce à l'action déterminée des personnels et des usagers, soutenue et relayée par les Communistes à tous les niveaux : dans les hôpitaux, auprès des populations, et jusqu'au Parlement. Le Comité exécutif du PCF partage ce choix de responsabilité et de clarté. Dans les conditions qui lient les forces de la majorité, un vote «contre» aurait conduit à l'éclatement de la gauche plurielle et ouvert une crise politique nationale

dont la droite, qui partage les projets catastrophiques du MEDEF pour la santé dans notre pays, aurait tiré tout le bénéfice. Pour autant, le Comité exécutif du PCF exprime son désaccord avec des orientations qui ne permettent pas d'engager pour l'hôpital une politique déterminée faisant reculer les inégalités devant la maladie et la mort et répondant aux besoins de santé dans notre pays. Il y faudrait d'importants moyens nouveaux, que permettraient de réunir la suppression de la taxe sur les salaires et la mise à contribution des revenus financiers des entreprises par l'institution d'une cotisation supplémentaire. Il y faudrait aussi une réforme profonde du système de santé et de protection sociale fondée sur le développement d'une démocratie participative associant personnels, usagers et élus. Les Communistes ont fait tout ce qui dépendait d'eux, jusqu'à l'Assem-

blée, pour infléchir les orientations de la loi dans le sens d'une véritable politique de gauche. Grâce à la mobilisation

les Communistes sont déterminés à poursuivre l'action. Après le vote de la loi, ils s'attacheront à ce que les moyens supplé-

par une nouvelle dégradation des conditions de travail pour le personnel, par des suppressions de lits, de services entiers ou d'unités de soins. Les 35 heures devraient être un atout pour améliorer la qualité des soins et du service fourni à la population. En tout état de cause, la poursuite de cette grande bataille en faveur de notre système de santé est une urgence majeure. S'attaquer aux bas salaires, à la non-reconnaissance des qualifications, au déficit de formation pour faire face à la pénurie de personnel. Donner la priorité à la prévention et à l'accès de tous aux meilleurs soins, rénover et démocratiser la protection sociale sont des leviers pour éradiquer les inégalités face à la santé. Plus que jamais, les Communistes sont déterminés à faire de la réforme progressiste du système de santé un axe fondamental de leur engagement».

Paris le 4 décembre 2001



importante des personnels et des usagers, les parlementaires communistes ont obtenu des avancées significatives. Toutefois, le rapport de force sociale et politique n'a pas permis d'aller plus loin. C'est pour dépasser ces limites que

mentaires obtenus pour l'hôpital public soient rapidement débloqués et que leur utilisation se fasse dans la transparence avec les personnels, les usagers et les élus. De même, ils agiront pour que l'application des 35 heures ne se traduise pas

Maurice Niles

Maurice NILES

Maurice NILES n'est plus. Toutes celles et tous ceux qui participent aux cérémonies de Châteaubriant se souviennent de cet homme tant attaché à ce que le devoir de mémoire perdure. Président de l'Amicale nationale de Châteaubriant-Voves, il a beaucoup donné pour que les commémorations annuelles soient celles que nous connaissons. Maurice aura, durant toute son existence, été

un militant dévoué et respecté. Elu à la Mairie de Drancy, dès la libération en 1947, il en devient Maire en 1959, responsabilité qu'il quittera en 1997. Député de Seine-Saint-Denis, élu au lendemain du punch du 3 mai 1958, il le restera jusqu'en 1986. Cette année encore, lors du 60ème anniversaire des Fusillades de Châteaubriant, Maurice NILES était présent, c'est avec une fierté légitime

qu'il avait inauguré l'exposition préfigurant au Musée dans l'enceinte de la Carrière. Les Nouvelles de Loire-Atlantique, la Fédération du Parti Communiste tiennent, par ces quelques mots, à rendre hommage au militant qui vient brutalement de s'éteindre.

Gilles Bontemps a adressé à Odette NILES, le message suivant :
« Chère Odette,
Je tiens à te faire part de ma tristesse et de mon émotion en apprenant la disparition de Maurice.
Comme tu le sais, j'ai eu l'occasion pendant de nombreuses années de travailler avec lui sous

des formes et dans des conditions différentes pour préparer les cérémonies commémorant les Fusillés de Châteaubriant. Ce fut d'abord le cas comme jeune responsable du Parti Communiste en Loire-Atlantique, puis comme secrétaire de

*de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé. J'ai beaucoup appris à son contact et nous avons tissé des liens d'amitié forts à travers ces années. Je tiens donc à t'assurer ainsi qu'à ton fils Claude et à toute votre famille, de tout mon soutien dans ces



Maurice Niles lors des cérémonies du 60^e anniversaire de Châteaubriant en octobre dernier.

la Fédération et plus récemment comme représentant du Conseil National du Parti au Conseil d'Administration

moments difficiles et tu sais pouvoir compter sur nous en toutes circonstances." Gilles BONTEMPS

Publicité

ITS
PUBLICITÉ

- Lettres adhésives
- Autocollants
- Signalisation
- Sérigraphie
- Panneaux
- Enseignes

7, place du ralliement
44000 NANTES
Tél. : 02.40.29.24.14
Fax : 02.40.29.13.71

Prix en fête sur toute la décoration et sur les petits meubles jusqu'au 22 décembre 2001

monsieur Meuble
ça change tout !

Centre commercial Auchan-Trignac (près Mac Do)

nla plus

La Retraite après 40 années de cotisations

**Vite
lu**

Dans les années 60, les salariés des Chantiers navals de St-Nazaire posent la question de la pré-retraite.

Pour ou contre ? Les avis sont partagés mais la revendication salariale suit son chemin. D'importantes actions syndicales se développent, des premiers acquis sont obtenus.

Les difficultés d'emploi, la récession que connaît la France pousse le patronat à utiliser ensuite le départ anticipé des salariés avant 60 ans pour diminuer les effectifs.

Aujourd'hui, la question se pose avec d'autres arguments comme l'ont fait les députés communistes qui présentent une proposition de loi à l'Assemblée nationale au cours de la séance du 21 novembre 2001. Les quatre pages qui suivent, ouvrent le débat sur la possibilité, aux salariés qui ont cotisé 40 ans à la Sécurité Sociale, de partir avant soixante ans en pré-retraite à taux plein.



Des grandes questions politiques, économiques, sociales, traversent l'actualité : Souvent les médias s'en emparent, elles deviennent le temps d'un instant le problème que l'on traite, que l'on décortique, et dont on trouve la solution, celle qui devient l'incontournable, la seule, la vraie.

De nombreuses réflexions faites par des lecteurs des Nouvelles, nous ont amené à nous interroger sur la façon avec laquelle modestie oblige quant aux moyens qui sont les nôtres, à la manière avec laquelle nous pouvons intervenir dans ce débat, apporter un autre angle, une autre vision des choses, une approche communiste.

Ainsi, nous avons décidé et nous vous proposons de réaliser sur une dizaine de numéros à venir dans le 1^{er} semestre 2002, une étude en pages centrales des Nouvelles sur un thème précis d'actualité, de société, du quotidien sous le titre « NLA plus ».

Les sujets ne manquent pas, à l'exemple de la protection sociale, du logement, de la sécurité, des services publics, de la retraite, la santé, l'emploi...

Pour commencer cette série que nous souhaitons adapter à la demande, attractive et utile, nous avons choisi d'aborder la question de la pré-retraite au lendemain du refus du gouvernement d'aborder cette question à l'Assemblée nationale suite à une proposition de loi communiste.

Yannick CHÉNEAU

Une proposition de loi des députés communistes

Le groupe communiste a décidé d'utiliser la matinée qui lui est réservée pour soumettre à l'Assemblée nationale une proposition de loi courte, simple mais forte : l'ouverture du droit à la retraite à taux plein pour les salariés ayant cotisé quarante annuités avant d'atteindre l'âge de 60 ans.

Aujourd'hui, en France, 815.000 personnes âgées de 50 à 59 ans totalisent 160 trimestres de cotisation à l'assurance vieillesse sans avoir atteint l'âge de 60 ans. La moitié de ces personnes est concernée par des dispositifs de cessation anticipée d'activité qui assurent une transition d'un à trois ans avant le départ en retraite. Les plus jeunes sont nées en 1951 ; les plus âgées en 1942.

Permettre aux personnes qui totalisent 160 trimestres d'assurance de partir à la retraite sans attendre l'âge de 60 ans serait une mesure de justice élémentaire, sans que cela remette en question la garantie du droit à la retraite à taux plein à 60 ans pour tous, ni la nécessité de revenir aux 37 ans et demi de cotisation ainsi qu'au régime des dix meilleures années abrogés par la réforme de 1993, dite "Balladur".

En effet, les caractéristiques des populations concernées sont

notoires. Il s'agit de personnes qui ont commencé à travailler entre 14 et 16 ans et qui ont connu les conditions de travail les plus dures et, souvent, les plus précaires. Peu qualifiées, elles ont touché de petits salaires ; pour les hommes nés dans les années 1943 à 1947, ils ont connu la guerre d'Algérie.

Il s'agit de générations qui ont contribué à rendre riche la France d'aujourd'hui. Ce n'est pas pour autant qu'elles ont été épargnées par les crises successives des années 1970 et 1980. Elles ont même, en général, été concernées par les vagues massives de licenciements dans des secteurs tels ceux de l'automobile, la métallurgie, la sidérurgie, la construction navale et le textile.

En outre, les conditions de travail qui furent les leurs ont été génératrices de nombreuses maladies professionnelles dont un nombre non négligeable est resté méconnu pendant des années ; cela alors même que les intéressés sont globalement



moins bien couverts contre le risque maladie que d'autres catégories socioprofessionnelles.

Dans leur majorité, ces personnes usées par le travail, bénéficient d'une espérance de vie après 60 ans moins longue que beaucoup de catégories.

Par ailleurs, elles appartiennent à des classes d'âge qui ne bénéficient guère de formation professionnelle puisque le retour sur investissement est considéré comme trop peu rentable lorsqu'il concerne la forma-

tion des travailleurs âgés. Ces travailleurs vivent alors de forts sentiments de dévalorisation et d'humiliation car ils voient qu'ils sont considérés comme dépassés au sein des entreprises ou hors du circuit économique et du monde du travail. Il est temps de mettre un terme à cette situation.

Cela d'autant plus que le départ en retraite de ces personnes aurait un impact positif sur l'économie en libérant des emplois.

Témoignage :

Paul PLANTIVE



Issu du milieu ouvrier, Paul comme beaucoup des copains de son âge, quitte vite les bancs de l'École du Pellerin pour entrer en apprentissage. « Il n'y avait guère d'autres alternatives. C'était l'entreprise, l'apprentissage et ensuite la vie en usine.

Nous étions, quand on regarde 40 ans après, des gamins qui commençaient à travailler dès 14 ans pour beaucoup. J'en avais, quant à moi, 15.

A 18 ans, je me retrouve ouvrier avec une certaine fierté. Être chaudronnier, gagner son salaire, cela représentait beaucoup.

Pourtant, la vie était dure, j'étais chaudronnier à bord, c'est-à-dire soumis comme tous les gars de la Navale, au froid, à la pluie, à toutes les intempéries. Nous travaillions en équipe du matin ou du soir en alternance avec des

semaines de 48 heures, y compris le samedi. De plus, le travail était physiquement dur. Il nécessitait une grande activité physique.

Cela a duré 28 ans avant que je sois muté dans un atelier toujours comme chaudronnier. Une telle carrière qui n'a rien d'exceptionnel,

n'est pas sans laisser des traces profondes, de la fatigue, accentuées, dans mon cas, par de très nombreuses années de militantisme au niveau syndical et en tant qu'élu dans ma commune.

C'est pour cela que je pense que la retraite avant 60 ans, après 40 années de cotisation, c'est juste, c'est mérité. Je le soutiens et condamne le Parti Socialiste qui ne veut y répondre. Même si mes conditions personnelles font que je partirais avant 60 ans, dans le cadre de l'amiante, cela n'enlève rien au besoin de la mesure sociale que les Communistes proposent.

La gauche, si elle mettait en place une telle avancée, donnerait pour des gens comme moi, une image qui n'interrogerait personne sur les valeurs qu'elle défend. »

Propos de Paul PLANTIVE, recueillis pour les Nouvelles de Loire-Atlantique.

Le veto du Gouvernement au projet de loi des députés communistes

Elisabeth GUIGOU a sorti l'article 40, qui est le symétrique du fameux 49-3 et qui coupe court à tout débat sur le projet communiste à l'Assemblée nationale.

Robert HUE déclarait face à cette décision « Le blocage par le Gouvernement de la proposition de loi du PCF sur le droit à la retraite à taux plein avant 60 ans pour tout salarié justifiant de quarante annuités de cotisation, est scandaleux. Le Gouvernement a perdu une occasion d'apporter une réponse populaire attendue par la gauche. J'avoue que c'est une faute sérieuse. Je suis, devait-il conclure, encore abasourdi de ce comportement déplorable qui aura des conséquences. »

3 ARGUMENTS

① Quels sont les bénéficiaires du projet de loi des députés communistes ?

Assurés (toutes catégories confondues)
réunissant les 160 trimestres et plus, tous régimes avant 60 ans (source 1996) ?

Il est clair que les dispositifs actuels de préretraite ne répondent pas à la situation des salariés concernés. En particulier, à ceux qui relèvent de la solidarité alors qu'ils ont acquis une durée de droits à la retraite, suffisante. Il y a un profond sentiment d'injustice et d'incompréhension.

Les personnes entrées dans la vie active dès 14 ou 16 ans au cours des années 58, 59, 60 totalisent aujourd'hui un nombre de trimestres de cotisation supérieur ou égal au 160 requis pour l'ouverture d'une retraite à taux plein comme le montre le tableau ci-contre :

Au 31/12/2002 (projection)		HOMMES ET FEMMES	
		Avec MDA Assurés 160 trimestres et plus, tous régimes	Sans MDA* Assurés 160 trimestres et plus, tous régimes
Génération	Age		
1952	50 ans	6 672	0
1951	51 ans	13 897	0
1950	52 ans	27 386	20
1949	53 ans	40 907	2 434
1948	54 ans	67 697	22 031
1947	55 ans	101 906	54 588
1946	56 ans	128 187	84 844
1945	57 ans	130 366	100 570
1944	58 ans	157 158	128 944
1943	59 ans	185 018	157 440
Total		859 194	550 871

Sources : CNAVTS

* Majorations de durée d'assurance pour enfant

② Quelle est la situation professionnelle des salariés avant leur départ en retraite à 60 ans (source 1996) ?

Ce tableau montre clairement que plus d'un salarié sur deux n'occupe plus aujourd'hui, un emploi avant l'âge de 60 ans.

D'ailleurs, l'écart entre la fin d'activité et l'âge du droit à la retraite ne cesse de croître selon une enquête récente. Il est aujourd'hui de 2,5 ans soit une cessation d'activité vers 57ans1/2.

Quels sont les dispositifs actuels permettant une cessation d'activité avant 60 ans ?

- Allocation spéciale du Fonds national pour l'emploi (ASFNE) pour les salariés de 56 ans ou 50 ans dans certains cas, 90 000 bénéficiaires, coût 2,230 milliards de francs sur le budget 2001.
- Dispense de recherche d'emploi pour les salariés au chômage de 57,5 ans ou 55 ans.

	Hommes	Femmes
Ont un emploi	45,3 %	41,8 %
Sont au chômage	13,5 %	17,7 %
Dont indemnisés	12,9 %	16,2 %
Sont en préretraite	32 %	21,2 %
Autres formes d'activité (au foyer, invalidité, longue maladie...)	9,2 %	19,3 %

Sources : CNAVTS

* Majorations de durée d'assurance pour enfant

- Préretraite progressive (PRP) pour les salariés de plus de 55 ans, 39 000 bénéficiaires, coût 1,419 milliards de francs en 2001.
- Allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) pour les salariés de plus de 58 ans, 88 000 bénéficiaires, coût 10 milliards de francs sur le budget 2001.

Le coût de l'ensemble de ces mesures peut être évalué, pour l'année 2001, à 22,889 milliards de francs. Si l'on tient compte d'autres mesures telles que l'allocation spécifique d'attente (ASA), la cessation anticipée d'activité (CATS)..., on estime que 202 600 salariés bénéficient d'un dispositif de transition entre activité et retraite.

③ Inégalités devant l'espérance des retraites

L'activité des salariés durant leur carrière n'est pas sans conséquence sur, d'une part l'espérance de vie à 60 ans et d'autre part, l'espérance de vie au-delà de 60 ans.

C'est ainsi que l'on constate que les ouvriers qui sont ceux qui ont commencé à travailler le plus tôt et ont connu des travaux souvent pénibles, en équipes ou autres, ont une espérance de vie à leur retraite moins importante comme nous le montre ce tableau :

Espérance de retraite par catégories socioprofessionnelles

HOMMES	Espérance de vie à 60 ans	« Espérance de retraite »*
Cadres, professions libérales	22,5	21
Agriculteurs exploitants	20,5	18,5
Professions intermédiaires	19,5	17,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	19,5	17,5
Employés	19	16
Ouvriers	17	14,5
Ensemble (y compris ceux qui n'ont jamais travaillé)	19	16

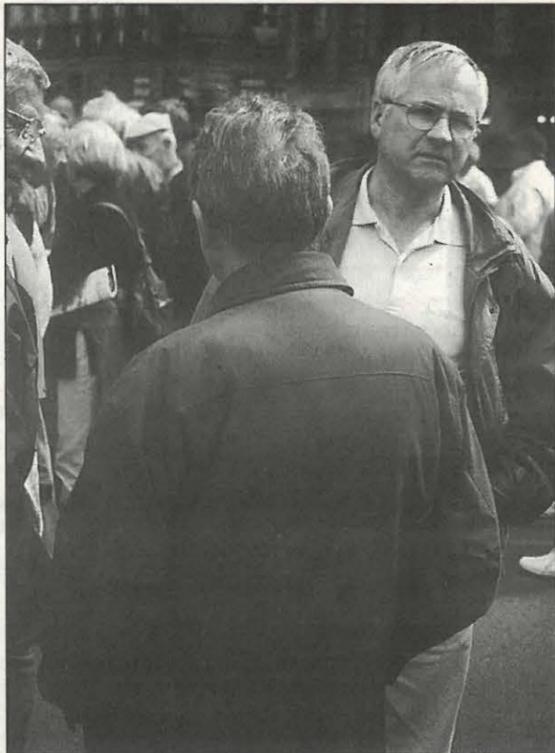
*Espérance de vie au-delà de 60 ans pour une personne de 20 à 60 ans prise au hasard.

En bref

• Interrogé sur la répercussion du dispositif des 40 annuités, Jean-Luc Plumelet, responsable national de la Fédération de la Construction CGT, indique que sur 17 000 salariés de la profession en Loire-Atlantique, 3 000 bénéficieront d'une telle mesure.

• Ce sont des centaines de salariés de la Construction navale qui seraient également intéressés par cette disposition au même titre que pour l'ensemble de la métallurgie de notre département où, par le biais des écoles d'apprentissage qui forment les futurs ouvriers, les jeunes entraînent à 14 ou 15 ans dans ces entreprises.

• Cinq mois pour que le Gouvernement adopte une telle mesure qui marquerait du sceau de la gauche sa politique sociale. C'est le temps qui reste à cette législature. Rappelons que dans les cinq premiers mois de ce gouvernement, de nombreuses décisions positives avaient été prises à l'exemple des « emplois jeunes ». Il n'est jamais trop tard et il est encore temps...



Financièrement possible ?

Elisabeth GUIGOU devant le Parlement parle d'une mesure « insupportable » de l'ordre de 57 milliards de francs.

Faux, réplique, Alain Bocquet qui avance le chiffre de 25 milliards de francs. L'adoption de la proposition, précise le Président du groupe communiste à l'Assemblée, permettrait de créer un climat de confiance, indépendamment des réticences technocratiques du Gouvernement sur un tel sujet et ce signal pourrait ensuite trouver sa concrétisation quelles que soient les contraintes du calendrier parlementaire.

La règle à calculer semble toujours dominer sur les conceptions d'avancées sociales du Parti socialiste.

Se rassembler et agir pour être entendus

Pourquoi ne pas rassembler pour agir, toutes celles et tous ceux qui pourraient bénéficier d'un tel dispositif ?

C'est la proposition que nous vous faisons de réunir dans un réseau tous les salariés concernés. Cette idée lancée par les Communistes nationalement, pourrait voir le jour sur notre département.

Si vous êtes d'accord avec une telle proposition parce qu'avant tout vous la jugez juste et cohérente avec une politique de gauche, nous vous invitons à vous rassembler dans le réseau départemental pour le droit à la retraite pleine et entière après 40 années de cotisation.

Réseau pour le droit à la retraite pleine et entière après 40 années de cotisations

Nom : Prénom :

Adresse :

A retourner à PCF - 41, rue des Olivettes - 44000 Nantes



RENAULT Trafic

Nouveau Renault Trafic :
Venez le découvrir.



www.renault.fr

DANS TOUT LE RESEAU RENAULT

TRIGNAC Automobiles

ZAC de La Fontaine-au-Brun

TRIGNAC. Tél. 02 40 90 40 54



RENAULT

Centre AUTOMOBILE DE L'ETOILE

380, route de La Côte-d'Amour - Océanis

ST-NAZAIRE. Tél. 02 40 17 20 20

☎ 02 40 33 82 65

Domaine de Guérande



Vendange

Manuelle

2000

MUSCADET SÈVRE ET MAINE

APPELLATION MUSCADET SÈVRE ET MAINE CONTRÔLÉE

SUR LIE

PRODUCE OF FRANCE

12% vol.

Mis en bouteille par
JUSSIAUME Père et Fils, Viticulteurs

750 ml

"Guérande", 44430 LE LOTOUX-BOTTHEREAU - FRANCE

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. Consommez avec modération

L.032



Avec l'Humanité, le pluralisme a un sens

Repères

L'Humanité en chiffres

Actuellement, le tirage moyen de l'Humanité quotidienne s'établit aux environs de 65 000 exemplaires ; ce chiffre peut être, en fonction de l'actualité, considérablement augmenté et avoisiner les 100 000 exemplaires. La vente moyenne, au cours du mois d'octobre, a été de 43 000, dont les 2/3 sont assurés par les abonnements.

Par ailleurs, pour l'Humanité Hebdo, sur 72 000 exemplaires en moyenne, un peu plus de 17 000 sont vendus par les CDH.

En Loire-Atlantique, chiffres de juin 2001, la vente est la suivante :

- ◆ Humanité quotidienne
 - Abonnements : 617
 - Ventes en kiosque : 123
- ◆ Humanité Hebdo seule
 - Abonnements : 356
 - Ventes en kiosque : 95
 - Ventes militantes : 237 (48 CDH)

L'évolution de la diffusion

Depuis juin dernier, la baisse de la diffusion est stoppée et une progression existe, mais elle reste faible et fragile, d'autant plus que pour les CDH, la diffusion est en légère régression, malgré le dévouement des diffuseurs.

La situation reste préoccupante ; il y a donc nécessité, d'abord, de consolider le redressement et ensuite, de favoriser un nouveau développement, d'autant plus qu'il y a regain d'intérêt (ligne éditoriale plus « lisible »), d'autorité (retour de l'Huma dans les revues de presse), de satisfaction (pages « dédiées »).

La structure du journal

Le 19 mai au Assises de l'Humanité, la Société des lectrices et lecteurs a été constituée officiellement avec toutes les personnes qui ont participé à la souscription de 2000/2001. Elle compte 16 238 adhérents. Un conseil d'administration a été élu avec son président. Un bureau provisoire élu ainsi que deux représentants au Conseil d'administration de l'Humanité.

La Société des lectrices et lecteurs possède 20 % du capital. La structure du capital du journal est la suivante :

- ◆ Le Parti Communiste 40 % ;
- ◆ Les lectrices et lecteurs associés 20 % ;
- ◆ Les Personnels de l'Huma 10 % ;
- ◆ Les Amis de l'Huma 10 % ;
- ◆ La Société investissement et pluralisme 20 %.

C'est la première fois dans l'histoire de l'Huma que se constitue une société de lecteurs responsables, copropriétaires du journal. Et donc aussi coresponsables partenaires de la grande aventure du journal créé par Jaurès en 1905.

Interview

nla Tu as été élu au printemps dernier au Conseil d'administration de la Société des lecteurs de l'Humanité, avec Yves LE MOINE de Trignac. En quoi consiste cette société des lecteurs ?

Jean-Pierre LANDAIS : Yves et moi nous sommes retrouvés aux Assises de l'Humanité à Paris le 19 mai dernier, nous avions auparavant fait acte de candidature au Conseil d'administration qui compte 26 membres.

La Société des lecteurs, qui compte 16 000 adhérents, devenue - parité oblige - société des lectrices et des lecteurs de l'Humanité, est née en décembre/janvier derniers à l'occasion d'une souscription exceptionnelle « Pour que vive l'Humanité » qui a recueilli 8,5 MF. C'était au moment où l'Humanité était menacée de disparition pure et simple.

nla Quel est son rôle ?

J.-P. L. : Trois besoins fondamentaux peuvent être recensés.

- ◆ Il y a besoin de maintenir l'effort de souscription financière. Cet aspect est essentiel, mais il faut le dire, il ne doit pas être le seul, encore que l'emprunt lancé auprès des adhérents de la Société le 31 octobre dernier ait déjà rapporté 2 340 000 F pour 1 001 versements... ce qui prouve que la réactivité est toujours bonne et je m'en réjouis !
- ◆ Il y a besoin d'un bon journal communiste, combatif, intéressant, tenant sa place dans les combats sociaux et progressistes et les débats d'idées, qui mettent en œuvre « un positionnement éditorial politique et rédactionnel, plus pertinent, plus constant ».
- ◆ Il y a besoin de faire rayonner l'Humanité, besoin de militer pour ce journal et de militer avec ce journal, de le faire lire, de faire découvrir son contenu.

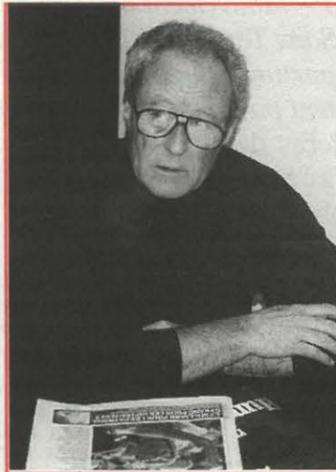
nla Comment y parvenir ?

J.-P. L. :

- ◆ Fidéliser les adhérents et en gagner de nouveaux avec de nouvelles formes de participation à la souscription qui seront proposées en janvier.
- ◆ Améliorer le contenu du journal, les conditions de son acheminement - qui sont dramatiques - ; en ce sens la Société est le relais indispensable : les réponses aux questions des lecteurs sont données dans un délai très court (2-3 jours maxi) et les remarques nécessaires sont transmises à la direction du journal.
- ◆ L'Humanité est absente de bien des secteurs : l'Université, les lycées, les bibliothèques publiques et souvent même les entreprises. La parution, prochaine espérons-le, de pages spéciales « Forum social », « Forum des entreprises », etc., sera la bienvenue. Nous y insistons particulièrement.

nla N'y a-t-il pas besoin de créer dans le département une structure qui permette aux lecteurs et aux souscripteurs de l'Humanité de se retrouver ?

J.-P. L. : Il y a eu et il y a encore, et c'est tant mieux, entre l'Huma et ses lecteurs une relation forte, un atta-



Jean-Pierre LANDAIS, 62 ans, vit à Nantes depuis septembre 1999.

Retraité de l'Education nationale, il était professeur d'Allemand puis principal de collège et proviseur de Lycée. Militant syndical, il adhéra dès 1959 à l'Union des Étudiants Communistes et au PCF en 1961. Il exerça diverses responsabilités en Mayenne et en Vendée où il fut candidat à différentes élections et militant auprès du Comité Central dans les années 70 sur les questions des enseignants. Il participe aujourd'hui au Collectif de la Fédération de Loire-Atlantique sur l'École et est administrateur à la Société des lectrices et lecteurs de l'Humanité.

chement viscéral, une histoire d'amour passionnée avec des hauts et des bas, au rythme des soubresauts de la politique ou de l'Histoire. Ce capital affectif n'est cependant pas le seul apanage des communistes : il y a, à la Société des lectrices et des lecteurs, 1/3 de non-communistes, c'est une richesse « plurielle » incomparable ! Qui sont ces gens qui nous font l'honneur de nous épauler, par conviction, dans ces moments difficiles ? Comment les rencontrer et pourquoi les rencontrer ? Peut-on négliger le potentiel qu'ils représentent, eux qui ont choisi l'Huma ?

Il faut bien un moment et un espace pour que les uns et les autres - communistes ou non - puissent se voir, se parler, se projeter dans l'avenir, décider d'initiatives, se reconnaître, s'apprécier, que sais-je encore, autour de leur bien commun L'HUMA !

Comme il n'est pas réaliste de réunir à Paris 16 000 adhérents pour une Assemblée générale d'une journée, il faut décentraliser et mettre en place dans les régions ou départements, des structures souples et adaptées aux secteurs d'influence.

Grenoble a été une première dans ce sens le 16 novembre dernier,

Marseille, Rouen, Toulouse et... NANTES sont sur la ligne de départ.

nla Sous quelle forme envisages-tu cette rencontre ?

J.-P. L. : Il faut réussir à la fois le débat et la convivialité.

S'agissant d'un « lectorat engagé », et dans le cadre d'une autonomie réelle de la Société des lecteurs par rapport au Parti Communiste Français - j'y insiste fortement, la transparence et la franchise vont de soi : tous les sujets doivent et peuvent être abordés : le rôle de l'Huma dans la vie politique, son orientation, la stratégie, les difficultés, les satisfactions, les mécontentements, les manques, les réussites, etc. - Grenoble l'a bien montré : sur trois heures de « rencontres », plus de deux n'ont été qu'une discussion nourrie et multiforme.

Pour Nantes et la Loire-Atlantique, nous proposons donc :

- ◆ Une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des lectrices et des lecteurs de l'Humanité ;
- ◆ Avec Henri MALBERG, président de la Société et un rédacteur du journal ;
- ◆ Suivie d'un buffet campagnard : le 26 janvier à NANTES - 18 h 30 Salle de la Manu à Nantes ;
- ◆ Avec pour objectifs :
 - la création d'un Club des Lecteurs ;
 - la mise en place d'une structure d'animation, capable d'imaginer des initiatives...

Ça se

Agenda



■ **11 décembre** : Assemblée générale des communistes de la Presqu'île Guérandaise à la Turballe.

■ **11 décembre** : Comité de Section à Saint-Nazaire.

■ **13 décembre** : Assemblée générale des communistes de la Brière à Saint-Malo de Guersac.

■ **13 décembre** : Comité de Section de la Basse-Loire à Couëron.

■ **13 décembre** : Comité de Section de Nantes

■ **18 décembre** : Assemblée et Comité de Château-briant.

■ **19 décembre** : Assemblée et Comité de la Région de Blain.

■ **18 janvier** : 1^{er} Meeting national de Robert HUE dans le cadre de la campagne présidentielle - Palais des Congrès à Nantes

se passe chez nous

«Les Sans-Terre du Brésil»

par Jean-Yves Martin

«Le MST – Mouvement des Travailleurs ruraux Sans Terre – est aujourd'hui le plus important et le plus représentatif mouvement paysan du Brésil» explique

dès le début de la préface, le géographe Bernardo Mançano Fernandes.

De fait, l'ouvrage de notre camarade, Jean-Yves Martin se veut une étude de ce grand mouvement de lutte.

Un recueil de textes qui peut être lu aussi bien par les spécialistes que par ceux qui veulent simplement mieux connaître le MST et le Brésil. Un pari réussi par son auteur qui tout au long de cet ouvrage, nous raconte cette

aventure citoyenne et alternative, d'un peuple paysan qui, par sa stratégie d'occupation des terres improductives et de ses «assentamentos» (projets de réforme

agraire) a entrepris une lutte éminemment anticapitaliste. Parce que les Sans Terre pensent qu'il est possible de transformer en mieux, ce monde, ils incar-

nent l'espoir politique de tout un peuple. Par delà, ce mouvement de résistance au néolibéralisme qui frappe le Brésil, les Sans Terre nous donnent une leçon de géographie et d'histoire de la dignité humaine. L'action des peuples contre la mondialisation libérale s'en trouve légitimée.

Une étude riche d'enseignements pour les Communistes que nous sommes. A lire absolument.

Yann Vince



Les Sans Terre du Brésil par Jean-Yves Martin
Editions L'Harmattan

Cantonale Partielle

L'élection cantonale partielle de Saint-Herblain a été marquée par un fort taux d'abstention. Dans cette élection où l'enjeu politique pouvait paraître réduit, aucune modification significative de la majorité départementale n'était à craindre.

Il n'en demeure pas moins qu'elle illustre le fossé qui s'est creusé entre la politique et les citoyens puisque moins de 25% des électeurs se sont déplacés.

Le bon résultat de la candidate communiste

Avec 7,39% des suffrages, Rose-line Percevault réalise un score supérieur de 0,5% à l'élection cantonale précédente. Dans le contexte de cette élection, ce résultat est apprécié positivement à Saint-Herblain.

Le deuxième tour du scrutin opposera le candidat de la droite soutenu par l'UDF au candidat socialiste qui est en recul de 16,61% par rapport au scrutin de 1998.

REZE

La ville vient de prendre la décision de se désengager du service public que représente le Centre de Soins municipal, dont une grande partie de la population a pu bénéficier depuis sa création, il y a 54 ans.

C'est une mauvaise décision, soulignent les Communistes de Rezé et leur élus à la municipalité, qui s'opposent à la fermeture du Centre de Soins.

La décision prise de faire disparaître, moins de 10 mois après les élections municipales, le Centre de Soins porte non seulement atteinte à la crédibilité de la politique municipale en matière de santé mais risque également d'avoir des conséquences immédiates et dramatiques pour bon nombre de Rezéennes et Rezéens, précisent les élus communistes de la ville.

SAINT-HERBLAIN

Les inquiétudes sur l'emploi à Waterman risquent de se concrétiser dès les semaines qui viennent si l'on en croit les représentants du personnel.

115 emplois seraient directement menacés : motif invoqué par la direction, le marché du stylo ne se développe plus.

Rappelons que le groupe Gillette, propriétaire de Waterman à Saint-Herblain, était passé sous le contrôle du géant américain NEWELL-RUBBERMAID qui contrôle d'autres fabricants de stylos tels que Parker, Reynolds, Rotring, Paper Mate, Liquid Paper... pour ne citer que les principaux.

Une nouvelle fois, la finance dépasse la logique de l'emploi. Les salariés, à l'appel de leurs organisations syndicales, ont immédiatement répondu aux mots d'ordre d'action qui leur étaient proposés.

SAVENAY

Une délégation de l'organisation locale du Parti communiste et des Elus Communistes et Républicains de Savenay est allée à la rencontre des hospitaliers de la ville afin de leur apporter son soutien et faire part des propositions des communistes sur le dossier des hospitaliers.

C'est ainsi que lors d'une intervention devant les grévistes le Président du groupe Communiste et Républicain, Yannick Chéneau a tenu à préciser le sens du vote des députés lors du budget de la sécurité sociale.

Une présence appréciée et une motivation partagée

Abonnez-vous
aux Nouvelles
pour 60 francs
(9,15 euros)
pour l'année.

Vous recevez les Nouvelles, vous appréciez son contenu. Pour contribuer à sa parution, à son amélioration, abonnez-vous pour 60 francs l'an en adressant vos chèques libellés à l'ordre de PCF Fédération de Loire-Atlantique 41 rue des Olivettes - 44000 Nantes